



conférence des ministres de la jeunesse et des sports
des pays ayant le français en partage



Extrait du document produit par la
CONFÉJES :

« Position des jeunes francophones
pour le 4ème Forum Mondial de la
Jeunesse (Dakar, août 2001) »

DIVERSITÉ CULTURELLE ET DIALOGUE DES CULTURES

Par culture, on entend des comportements humains acquis ou en construction, considérés dans leur aspect symbolique et qui sont l'objet d'une constante négociation entre soi et les autres. La culture se définit également comme l'ensemble des œuvres passées et présentes des sociétés humaines. Elle se caractérise par les traits spécifiques que façonne l'histoire et qui sont le fruit, entre autres facteurs, d'interactions pacifiques ou violentes, avec d'autres cultures.

Par dialogue des cultures, il faut donc entendre un ensemble complexe de processus intentionnels d'échanges pratiques, processus co-formateurs des systèmes symboliques propres à chaque culture. Les progrès des moyens de communication et d'information accroissent les échanges tendant à refaire, mais aussi à défaire, les systèmes imaginaires et normatifs constitutifs de la spécificité de chaque groupe culturel. Et donc ces progrès multiplient à la fois les dangers et les potentialités de développement, d'enrichissement et de respect mutuel des cultures.

CONSTATS

- Montée en puissance du racisme et de la xénophobie.
- Non prise en compte des valeurs culturelles des minorités.
- Manque de tolérance entre les groupes religieux entraînant des difficultés de cohabitation.
- Faiblesse des échanges culturels entre jeunes.
- Attitude de supériorité entre les groupes ethniques.
- Méconnaissance et désintéressement des jeunes de leur culture occasionnant une indifférence envers celle-ci.
- Rôle de l'histoire dans la destruction des repères culturels.
- Perte de valeurs culturelles (disparition de certaines pratiques culturelles).
- Diversité culturelle à l'intérieur d'un même pays et par rapport à l'extérieur.

RECOMMANDATIONS

- Lutter contre les stéréotypes et les préjugés par la promotion de toutes les cultures.
- Encourager les États et gouvernements à respecter leurs engagements quant à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Déclaration du Sommet de Moncton).
- Protéger le patrimoine matériel et immatériel des pays et restituer les biens culturels spoliés.
- Revaloriser les cultures locales à travers l'éducation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Faciliter la libre circulation des personnes et des biens par la signature d'accords entre les États et gouvernements.
- Réviser les programmes scolaires afin qu'ils reflètent les réalités des jeunes d'aujourd'hui notamment les sciences humaines et l'éducation interculturelle.
- Instituer une semaine culturelle d'échange dans les programmes scolaires.
- Promouvoir les jumelages des établissements scolaires et universitaires.
- Instituer des rencontres socioculturelles internationales.
- Encourager l'appropriation des mécanismes d'échange existant entre les jeunes (Programme de Mobilité des Jeunes).
- Consolider les programmes jeunesse existants.
- Favoriser et soutenir les échanges culturels nationaux et internationaux Sud-Sud.
- Développer d'une part le partenariat entre TV5 et les chaînes de télévisions nationales et locales afin d'éviter la domination d'une culture sur une autre et d'autre part favoriser le croisement des services régionaux de TV5.
- Étudier, renforcer et mettre en valeur les expériences-pilotes en terme de dialogue et de civilisation (Léopold Sédar SENGHOR " Rendez-vous du donner et du recevoir ").
- Renforcer l'exploitation des événements internationaux (Sommets, Jeux de la Francophonie, MASA, FESPACO, expositions universelles) pour effectuer des expositions culturelles et veiller à les faire sortir des lieux traditionnels.